

Réunion du Conseil communal.

A V I S.

Il est porté à la connaissance des intéressés que la prochaine réunion du Conseil communal aura lieu le lundi 30 juin 2025 à 19 heures 30, dans la salle du Conseil, Place Communale, 6 à 1320 Beauvechain.

ORDRE DU JOUR :

Séance publique

1.	Affaires générales - Interpellation citoyenne (ROI : articles 73 à 78).
2.	Comptes annuels et rapport (Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation) - Exercice 2024 - Approbation.
3.	Finances - Budget communal 2025 - Modification n°1 - Services ordinaire et extraordinaire - Approbation.
4.	Finances - Budget communal - Rapport du Collège communal sur les subventions octroyées ainsi que sur les subventions dont il a contrôlé l'utilisation - Exercice 2024 - Prise de connaissance.
5.	Administration communale - Rapport de rémunérations visé à l'article L6421-1 du Code de la Démocratie Locale et de la décentralisation - Année 2024.
6.	Finances - Règlement-taxes relatif à la taxe communale annuelle non fractionnable sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés - Exercice 2025 - Communication de la décision de l'autorité de tutelle du 12 décembre 2024.
7.	Environnement - Gestion des déchets - Renouvellement de la convention pour la collecte des déchets textiles ménagers - Approbation.
8.	Plan de cohésion sociale - Webradio de Beauvechain - Convention "Atelier radio" en partenariat avec l'asbl Média-animation - Approbation.
9.	Energie - POLLEC Adhésion à la plateforme locale de rénovation énergétique de l'InBW - Convention de partenariat - Approbation.
10.	Patrimoine - Travaux d'amélioration des chemins numéros 14, 15 et 4 partie, dénommés rue de la Justice et partie de la rue Saint-Corneille à 1320 Hamme-Mille - Echanges entre parcelles à rétrocéder et emprises - Madame Monique CAROYEZ - Approbation.
11.	Finances - Fabrique d'Eglise St-Joseph de La Bruyère - Compte 2024 - Approbation.
12.	IMIO - Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2025 - Approbation des points portés à l'ordre du jour de cette assemblée.

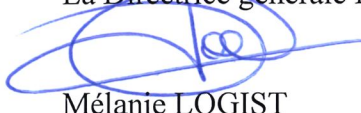
Séance à huis clos

13.	Enseignement - Désignation d'une maîtresse de Philosophie et Citoyenneté temporaire 12 périodes/semaine avec effet au 21 mai 2025 jusqu'au retour de la titulaire en congé de maladie - Ratification.
-----	---

PAR LE COLLEGE :

Par ordonnance :

La Directrice générale f.f.,



Mélanie LOGIST



La Bourgmestre,



Carole GHIOT